

Des attitudes et des agissements déplorables

Le Directeur Général et ses proches collaborateurs continuent leur tournée pour parler, en direct avec les personnels, de la situation de la DGAC, de son avenir, et du protocole. Mais, certains représentants de certains personnels semblent ne pas supporter cet échange direct : ils préfèrent certainement que l'« information » leur parviennent formatée par leurs soins, déformée au travers de tracts plus mensongers les uns que les autres, ce qui ne les empêche pas de donner des leçons de démocratie.

L'ATTITUDE DES UNS ET DES AUTRES

Ce qu'on entend souvent de la part de certains en ce moment, et qui constitue l'argument principal des détracteurs du protocole est que

« **Seuls les TAC obtiennent quelque chose !** »

Non seulement cette affirmation est fautive, mais ce mépris affiché pour le corps des TSEEAC, au travers de l'utilisation d'une ancienne appellation du corps (ou plutôt d'une partie du corps) datant de plus de 15 ans par des représentants syndicaux n'est pas admissible !

Cette très vieille appellation et cette affirmation sont utilisées, à escient, pour deux raisons :

- tenter de rabaisser les TSEEAC en gommant les évolutions qu'ils ont su mener dans leurs métiers sous l'impulsion de l'UTCAC tout au long de ces années et les renvoyer à leur situation passée, avant qu'ils n'obtiennent, grâce à l'action continue de l'UTCAC, une certaine reconnaissance,
- tenter de monter les personnels les uns contre les autres en créant et en entretenant une jalousie inter-corps afin de faire en sorte que personne ne soit satisfait.

L'UTCAC parle-t-il d'« OCCA » quand il évoque la situation ou les évolutions des ICNA ?

NON !

POURQUOI UNE TELLE ATTITUDE ?

Il s'agit, pour eux, d'avoir raison à tout prix et, dans le même temps, de créer et entretenir le mécontentement des gens afin qu'ils se tournent vers eux.

Chacun sait que le corps des **ICNA** a évolué et a une place incontestée au sein de la DGAC, mais les autres corps ont également une place importante et indispensable et ne sont pas en reste quant aux évolutions de leurs métiers.

Les sujétions des **ICNA** ont toujours fait l'objet d'une attention particulière et ont donné lieu à des mesures importantes de toute sorte (statutaires, indemnitaires, professionnelles, retraite) ... **et tant mieux pour eux !**

Le rôle d'une organisation syndicale ne doit pas être de tenter de s'opposer à des avancées et si, par le passé, certains ont moins progressé que d'autres, il n'est pas anormal qu'un peu de ce retard soit rattrapé. De toute façon,

il est faux de dire que seul le corps des TSEEAC obtient des avancées dans ce protocole.

En effet, les **IEEAC**, avec un accès, dans un grade fonctionnel, au HEA, obtiennent une avancée similaire à celle des **ICNA** (accès au HEB) et les **attachés** sont associés aux **IEEAC**, de même que les **IESSA** qui le souhaitent. De plus, les **personnels administratifs** et les **ouvriers d'Etat** (promotions de la cat.C vers la cat.B et de la cat.B vers la cat.A) ne sont pas oubliés, sans parler de l'augmentation de leur indemnitaire.

Qu'est-ce qui pose problème à ces «représentants» des personnels ?

L'indice terminal des TSEEAC ?

Pourtant, ne leur en déplaise, il s'agit d'une mesure de transposition à ce corps de la réforme de la catégorie B, obtenue par l'UTCAC et **d'origine non protocolaire, ... et celle-ci devra s'appliquer ... avec ou sans protocole.**

Ce type d'attitude cadre mal avec la défense de l'unité de la DGAC affichée par ces mêmes syndicats, et jamais nous n'avons rencontré une telle violence ni une telle détermination de la part de représentants syndicaux quand les TSEEAC, les IEEAC ou les administratifs étaient moins bien traités et que les protocoles étaient différemment « équilibrés » ... même de la part de ceux qui ne tarderont pas à expliquer à ces personnels, élections obligent, qu'ils les adorent et qu'ils défendent leurs intérêts ... !!